

n°11 SENTIER DU JAUNAY

Départ et stationnement : en partant du bourg, suivre la RD 42 (direction Martinet), Le stationnement est possible à l'aire de pique-nique, sur la gauche avant le pont. Rejoindre le départ à pied, à gauche après le pont.

- 1 Prendre le chemin creux qui monte sur la gauche et continuer jusqu'à la route.
- 2 Tourner à droite, puis, après 50 m, prendre le chemin à gauche de la croix (balise 31). Tourner à gauche au 1^{er} carrefour puis à droite au 2^e carrefour (devant les maisons).
- 3 Suivre la route à droite en direction de La Vinière sur 250 m. Avant le village, tourner à gauche (balise 35). Continuer tout droit pendant 1 km.
- 4 À la balise 34, prendre le chemin enherbé sur la droite en direction de Plaisance. Continuer tout droit (balise 33). À 300 m, prendre à droite (balise 30) pour rejoindre la route de La Milcendière.
- 5 Prendre la route à gauche. Une fois au village, passer à gauche des maisons puis tourner de nouveau à gauche. Suivre le sentier pédagogique et traverser la passerelle.
- 6 Traverser la RD 42 (prudence) et continuer par le chemin à droite (suite du sentier pédagogique). Longeur la carrière.
- 7 À la route, suivre le chemin en lisière de bois pendant 300 m, puis traverser la route et prendre le chemin dans le champ en face. Profitez de la vue sur la vallée du Jaunay (rivière), puis évoluez dans les sous-bois.
- 8 Tourner à droite (balise 18) puis emprunter la passerelle qui enjambe le Jaunay. Remonter en direction du village de La Rochette, tout droit à la balise 19.
- 9 Après le village, tourner à droite (balise 20) et descendre le chemin pour rejoindre le parking.



www.achards-tourisme.com

Photo : © J. Cazeau - Graphisme : Les Conteurs

N°11

SENTIER DU JAUNAY

9 km • 2 h 15

Départ : Beaulieu-sous-la-Roche, à proximité de la Guérinière (RD42)

GPS : 46.676000 • -1.629117



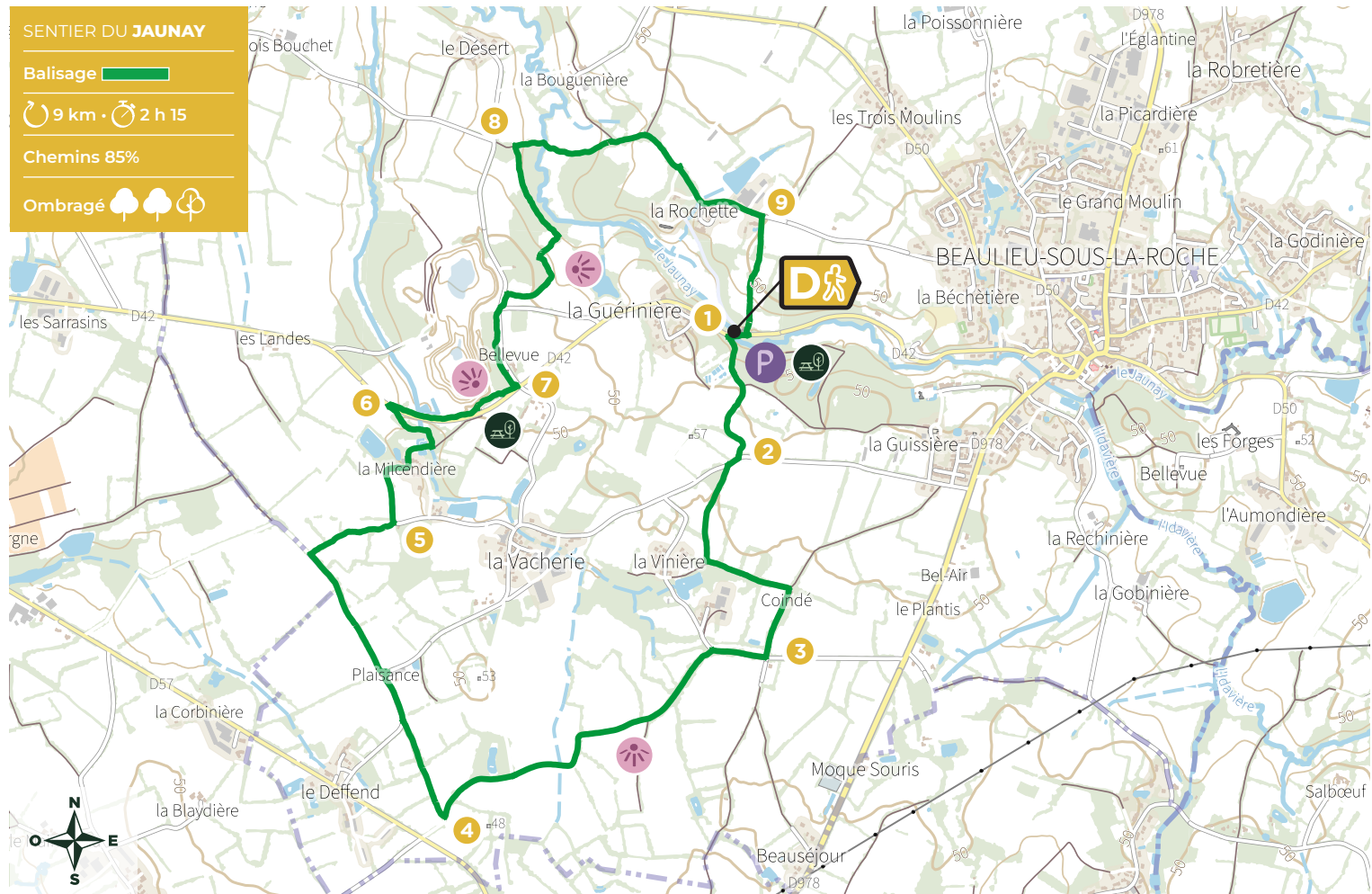
SENTIER DU JAUNAY

Balisage 

 9 km ·  2 h 15

Chemins 85%

Ombagé 



Départ



Pique-nique



Point de vue



Toilettes



Parking

 Route RD

 Route

 Chemin



Le balisage terrain prévaut toujours sur les documents papier